

institutions de défense des droits de l'homme créées par traité, et qu'on les rende plus accessibles aux médias et au grand public. Les multiples rapporteurs et groupes de travail de la Commission et les différents comités accomplissent un travail remarquable avec les moyens qui leur sont disponibles - mais c'est hélas un des secrets les mieux gardés à l'ONU.

Un des moyens de remédier à cette lacune consisterait à rédiger un rapport annuel sur la situation des droits de la personne à travers le monde, à partir des constatations faites par des mécanismes indépendants de l'ONU en matière de droits de la personne. Dans le cadre du 50^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Canada organisera l'élaboration et la publication d'un prototype en prévision d'un tel rapport.

Finalement, toujours dans la même veine, le Canada estime que la Commission aurait dû il y a longtemps mobiliser le vif intérêt manifesté à l'égard de ses travaux par des figures politiques et d'autres personnalités de toutes les parties du monde.

Un segment de haut niveau de la Commission, réunissant des dirigeants, des ministres et des représentants haut placés de la société civile, contribuerait grandement à porter le message de la Commission à l'extérieur du Palais, dans le monde réel et particulièrement parmi les gens dont nous cherchons à améliorer le sort. Le Canada préconise donc fortement la constitution d'un segment de haut niveau à la 54^e session de la Commission des droits de l'homme.

Pour conclure, Monsieur le président, la quête de liberté et de justice humaines représente une noble cause -- et en soi une obligation de la Charte de l'ONU. Mais davantage aussi. C'est aussi, aux yeux du Canada, un instrument indispensable pour tenter d'atteindre tous les autres objectifs fondamentaux des Nations unies: la paix, la justice et la prospérité pour tous.

Nous croyons que les rouages onusiens des droits de la personne peuvent et doivent servir tous ces objectifs. Et à cette fin, Monsieur le président, nous nous engageons à collaborer pleinement avec vous et avec tous les participants à la présente session de la Commission des droits de l'homme.